



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CALIXTE

Aux contribuables de la susdite municipalité

## AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ,  
Mathieu-Charles LeBlanc, directeur général et greffier-trésorier de  
la susdite municipalité,

QU' :

Exceptionnellement, suite à la séance extraordinaire du budget qui aura lieu le 9 décembre 2024 à 19 h, veuillez prendre note d'une modification au calendrier pour la tenue de la séance ordinaire du 9 décembre 2024.

La séance ordinaire du mois de décembre qui était prévue le 9 décembre 2024 à 19 h sera reportée exceptionnellement à **20 heures**.

DONNÉ À SAINT-CALIXTE CE 25<sup>E</sup> JOUR DE NOVEMBRE DEUX  
MILLE VINGT-QUATRE.

  
MATHIEU-CHARLES LEBLANC,  
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER